

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Prochaine échéance de taxes : 31 mai. Êtes-vous prêts?

**COATICOOK, le 6 mai 2020** – Au cours des dernières semaines, le conseil municipal a pris la décision de voter de nouvelles échéances de taxes. Ainsi, les taxes foncières qui devaient être payées le 31 mai ont été reportées au 15 juillet, celles du 31 juillet au 15 septembre et celles du 30 septembre devront être acquittées le 15 novembre.

**Chèques postdatés** : Pour les gens qui avaient déposé des chèques postdatés, les échéances restent les mêmes sauf si vous faites la demande à la Ville de retarder le paiement. En effet, les chèques postdatés seront déposés aux dates initialement prévues, c'est-à-dire le 31 mai, le 31 juillet ainsi que le 30 septembre.

Si vous désirez que la Ville de Coaticook retarde l'encaissement de vos chèques postdatés aux nouvelles dates d'échéances, vous devez nous aviser avant le 15 mai prochain. Sans avis de votre part, les paiements seront encaissés normalement.

**Paiement préautorisé** (montant prélevé directement dans votre compte de banque) : Ils seront prélevés dans votre compte de banque aux nouvelles dates. Donc, le versement prévu le 31 mai sera prélevé seulement le 15 juillet. Si vous désirez que vos versements de taxes se prennent aux dates initialement, soit le 31 mai, 31 juillet et 30 septembre, vous devez nous aviser avant le 15 mai prochain.

Pour nous aviser et/ou si vous avez des questions, vous devez contacter par téléphone le 819-849-2721 poste 233 ou par courriel : [prep.roles@coaticook.ca](mailto:prep.roles@coaticook.ca)

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications  
819 849-2721, poste 256